

VILLE
DE
MOULINS-LÈS-METZ

SEANCE DU VINGT-DEUX MARS DEUX MILLE VINGT-SIX à 11 H 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Etaient présents : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Madame Dominique LANCERON, Monsieur Michel SCHALLER, Madame Valérie BOHR, Monsieur Michel LUTZ, Madame Nadège DRISSI, Monsieur Yann MAUCOURT, Madame Michelle WIBRATTE, Monsieur Jean-Claude BICEGO, Madame Brigitte STREIFF, Monsieur Jean-Pierre TRICHIES, Madame Delphine MAUCHANT, Monsieur Mehdi BOUHOUHOU, Madame Armelle CHAMPLON, Madame Jessi BAVARIN, Monsieur Maxime RODHAIN, Madame Nathalie FOURNERET, Monsieur Laurent PERRIN, Madame Sandrine REBECHE, Madame Christelle THEVENIN, Monsieur YVAN LEBERT, Monsieur Thierry HOUPIE, Conseillers Municipaux.

Etaient absents :

Etaient excusés :

Absents ayant donné pouvoir :

Monsieur Joël SCHLIMME ayant donné pouvoir à Monsieur Jean BAUCHEZ

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas POIRIER

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

Nombre des Membres
en fonction : 29

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 28

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votants :29

Convoqués le :
18/03/2026

POINT 2026-17- Installation du Conseil Municipal et désignation du secrétaire de séance

Rapporteur : Jean BAUCHEZ

Conformément aux termes de l'article L2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire sortant, qui procède l'appel nominal des membres du Conseil Municipal et constate que la condition de quorum est remplie.

Conformément aux termes de l'article L2122-17 du CGCT, Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire sortant donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections municipales du 15 mars 2026, à savoir :

- Nombre d'inscrits : 3 801
- Nombre de suffrages exprimés : 1 899
- Nombres d'abstentions : 1 849

Ces résultats ont permis, en application des dispositions de l'article L2121-2 du Code Electoral, de pourvoir les 29 sièges composant Conseil Municipal, comme suit :

1. Jean BAUCHEZ
2. Claudie FUZEWSKI
3. Marc PINAULT
4. Bernadette LAPAQUE
5. Hervé BOURGUIGNON
6. Maryse GLEMET
7. Romuald DUDA
8. Dominique LANCERON
9. Michel SCHALLER
10. Valérie BOHR
11. Michel LUTZ
12. Nadège DRISSI
13. Yann MAUCOURT
14. Michelle WIBRATTE
15. Jean-Claude BICEGO
16. Brigitte STREIFF

17. Jean-Pierre TRICHIES
18. Delphine MAUCHANT
19. Mehdi BOUHOUBOU
20. Armelle CHAMPLON
21. Joël SCHLIMME
22. Jessie BAVARIN
23. Maxime RODHAIN
24. Nathalie FOURNERET
25. Laurent PERRIN
26. Sandrine REBECHE
27. Christelle THEVENIN
28. Yvan LEBERT
29. Thierry HOUPIE

Après lecture des noms, Monsieur Jean BAUCHEZ déclare installer les membres du Conseil Municipal dans leurs fonctions.

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du CGCT, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Nicolas POIRIER est désigné(e) secrétaire de séance.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20260322-2026-17DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2026
Notification : 23/03/2026

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 22/03/2026

Le secrétaire de séance,
Nicolas POIRIER

Le Maire,
Jean BAUCHEZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.